



17 janvier 2018

(18-0447)

Page: 1/4

Comité de la facilitation des échanges

Original: espagnol

**NOTIFICATION DES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES
AU TITRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE

La communication ci-après, datée du 16 janvier 2018, est distribuée à la demande de la délégation de l'État plurinational de Bolivie pour l'information des Membres.

L'État plurinational de Bolivie présente les notifications suivantes conformément aux articles 15 et 16 de l'Accord sur la facilitation des échanges (WT/L/931).

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 1 Publication et disponibilité des renseignements					
Article 1:1	Publication	A	-	-	-
Article 1:2	Renseignements disponibles sur Internet	A	-	-	-
Article 1:3	Points d'information	A	-	-	-
Article 1:4	Notification	A	-	-	-
Article 2 Possibilité de présenter des observations, renseignements avant l'entrée en vigueur et consultations					
Article 2:1	Possibilité de présenter des observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	A	-	-	-
Article 2:2	Consultations	B	31 décembre 2019	À déterminer	-
Article 3 Décisions anticipées					
		C	31 décembre 2020	À déterminer	Coopération et assistance technique pour la mise en œuvre des décisions anticipées, ce qui nécessite: <ul style="list-style-type: none"> - de connaître le cadre procédural et les lignes directrices mis en place pour communiquer les décisions anticipées et vérifier qu'elles sont utilisées de manière appropriée; - de connaître les conséquences de ces décisions sur les plans juridique et de la réglementation; et - d'élaborer des règlements et des procédures, entre autres, relatifs à la mise en œuvre, à la période d'application et à la révocation des décisions anticipées.
Article 4 Procédures de recours ou de réexamen					
		A	-	-	-
Article 5 Autres mesures visant à renforcer l'impartialité, la non-discrimination et la transparence					
Article 5:1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A	-	-	-
Article 5:2	Rétention	A	-	-	-
Article 5:3	Procédures d'essai	C	31 décembre 2022	À déterminer	Mise en place de centres d'inspection simultanée dotés de laboratoires d'essai pour le contrôle et la vérification des minéraux, de laboratoires phytosanitaires et de services de quarantaine, entre autres; mise en place de méthodes d'inspection des marchandises non intrusives. Montant estimatif de l'investissement: de 13 à 16 millions de \$EU.

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 6 Disciplines concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation, et les pénalités					
Article 6:1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	A	-	-	-
Article 6:2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions aux fins du traitement douanier imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	B	31 décembre 2019	À déterminer	-
Article 6:3	Disciplines concernant les pénalités	B	31 décembre 2019	À déterminer	-
Article 7 Mainlevée et dédouanement des marchandises					
Article 7:1	Traitement avant arrivée	B	31 décembre 2019	À déterminer	-
Article 7:2	Païement par voie électronique	A	-	-	-
Article 7:3	Séparation de la mainlevée de la détermination finale des droits de douane, taxes, redevances et impositions	A	-	-	-
Article 7:4	Gestion des risques	A	-	-	-
Article 7:5	Contrôle après dédouanement	A	-	-	-
Article 7:6	Établissement et publication des temps moyens nécessaires à la mainlevée	B	31 décembre 2019	À déterminer	-
Article 7:7	Mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés	A	-	-	-
Article 7:8	Envois accélérés	B	30 juin 2020	À déterminer	-
Article 7:9	Marchandises périssables	A	-	-	-
Article 8 Coopération entre les organismes présents aux frontières					
		A	-	-	-
Article 9 Mouvement des marchandises destinées à l'importation sous contrôle douanier					
		A	-	-	-

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 10 Formalités se rapportant à l'importation, à l'exportation et au transit					
Article 10:1	Formalités et prescriptions en matière de documents requis	C	31 décembre 2019	À déterminer	Assistance technique et soutien pour la simplification et l'optimisation des processus et procédures du commerce extérieur afin d'éliminer les formalités inutiles et de garantir des processus clairs et transparents qui répondent aux objectifs d'efficacité, qui intègrent les procédures de gestion des risques et qui soient conformes aux normes et aux bonnes pratiques internationales. Montant estimatif de l'investissement: 1,25 million de \$EU
Article 10:2	Acceptation de copies	B	31 décembre 2020	À déterminer	-
Article 10:3	Utilisation des normes internationales	A	-	-	-
Article 10:4	Guichet unique	C	31 décembre 2020	À déterminer	-
Article 10:5	Inspection avant expédition	A	-	-	-
Article 10:6	Recours aux courtiers en douane	A	-	-	-
Article 10:7	Procédures communes à la frontière et prescriptions uniformes en matière de documents requis	A	-	-	-
Article 10:8	Marchandises refusées	A	-	-	-
Article 10:9	Admission temporaire de marchandises et perfectionnement actif et passif	A	-	-	-
Article 11 Liberté de transit					
Article 11:1 à 11:8		A	-	-	-
Article 11:9		B	31 décembre 2019	À déterminer	-
Article 11:10 à 11:12		A	-	-	-
Article 11:13		B	31 décembre 2019	À déterminer	-
Article 11:14 à 11:17		A	-	-	-
Article 12 Coopération douanière					
		A	-	-	-